

EXTRAIT DE DELIBERATIONS DE LA C.C.I. DE LA DRÔME

DATE ASSEMBLEE GENERALE	OBJET
25 mai 2021	Après avoir lu le projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale du 8 mars 2021, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, l'approuvent.
25 mai 2021	Après avoir entendu le rapport du Trésorier, M. BONTEMPS, celui de la Commission des Finances et celui du Commissaire aux Comptes et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le budget exécuté 2020 d'un montant de 14 973 509 € qui sera soumis à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
25 mai 2021	Après avoir entendu le rapport du Trésorier, M. BONTEMPS, celui de la Commission des Finances et celui du Commissaire aux Comptes et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le budget exécuté 2020 du CFA d'un montant de 1 634 586 € qui sera soumis à l'Autorité de Tutelle de la C.C.I. de la Drôme.
25 mai 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent le renouvellement des conventions avec AG2R LA MONDIALE, VALENCE ROMANS AGGLO pour l'organisation des Trophées de l'Entreprise, la Caisse d'Épargne pour l'Espace Entreprendre et AESIO MUTUELLE pour l'Espace Entreprendre, sont favorables à un vote groupé et autorisent le Président à les signer.
25 mai 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, sont favorables au déclassement de la parcelle de terrain n° 022 située au C.F.P.F., habilite le Président à procéder à la cession de ce bien et l'autorisent à signer le compromis et l'acte de cession.

25 mai 2021	Après avoir entendu le rapport du Président GUIBERT et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent la cession de la totalité des 311 actions SEGEPE appartenant à la C.C.I., autorisent le Président à entreprendre toutes les démarches nécessaires et à signer tout document permettant la réalisation de cette opération.
25 mai 2021	Après avoir entendu le rapport du Trésorier Adjoint, M. MOSCATELLI, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent l'octroi d'un fonds de concours à hauteur de 5 000 € pour 2022 au Tribunal de Commerce de Romans.
25 mai 2021	Après avoir entendu le rapport du Trésorier Adjoint, M. MOSCATELLI, et après en avoir délibéré, les Membres Elus présents, à l'unanimité, approuvent l'adhésion de la C.C.I. à l'Association Medlink Ports pour un montant de 2 500 € pour 2021 (6 mois).